



**AUDITORIUM DE LA MAISON DU
BARREAU - HÔTEL DE HARLAY**

2 RUE DE HARLAY 75001 PARIS

 **Pont-Neuf**  **Cité**

Accueil des participants et distribution de
badges : 13h30

Inscription obligatoire avec le formulaire à
télécharger sur le site internet

 **AVOCATS
BARREAU
• PARIS**



LES TROUBLES ANORMAUX DE VOISINAGE

ASSOCIATION JUSTICE CONSTRUCTION
COLLOQUE - 18 DÉCEMBRE 2024

*«L'Homme ne supporte que
les nuisances qu'il crée».*

Le secrétaire

www.justiceconstruction.fr
jc1jusco@gmail.com



Modalités d'inscription

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 18 Novembre

■ Inscription obligatoire pour tous :

Formulaire à télécharger sur le site

*www.justiceconstruction.fr et à adresser par mail
à jc1jusco@gmail.com*

■ Tarifs

Magistrats, invités et membres de l'Association :

Gratuit

Autres participants : colloque avec le cocktail :

120 €

Sans le cocktail : 80 €



www.justiceconstruction.fr

PROGRAMME

Demi-journée

Attestations de présence délivrées pour 4h de formation.

ACCUEIL : 13h30

Accueil des participants, vestiaire et distribution des badges

DÉBUT DES TRAVAUX : 14h

Mot d'accueil de Madame Michèle APPIETTO Présidente

Propos introductifs

Maîtres Jean-François PERICAUD et Jean-Marc ALBERT
Vice-Présidents : énumération des différents troubles de voisinage.

Thème 1 : Nuisances acoustiques générant des troubles de voisinage

Monsieur Thierry MIGNOT Expert Architecte Acousticien

Thème 2 : Responsabilités des troubles

Monsieur Yves MAUNAND Conseiller-Doyen honoraire à la
3ème Chambre de la Cour de Cassation.

Thème 3 : Évaluation des préjudices et indemnisations

Maître Anne PUYBARET avocat au Barreau de Paris

Thème 4 : Les Assurances

Maître Cyrille CHARBONNEAU avocat au barreau de Paris
et professeur de droit.

CONCLUSION - FIN DES TRAVAUX : 18h30

COCKTAIL DINATOIRE : 19h-21h salons de la Garanderie